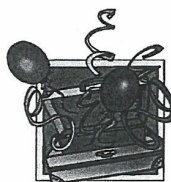


INFORMATIONS LOCALES

ANIMATIONS



Compte rendu des réunions relatives à la création d'un Comité d'Animation Culturel et Touristique dans la Vallée de l'Oule.

Le 29 mai dernier avait lieu à la salle polyvalente de Ste MARIE une deuxième réunion (la première s'étant déroulée le 17 avril), sur le thème des animations dans la vallée de l'Oule...

Dans un premier temps, les 17 personnes présentes ont nettement confirmé leur volonté de créer une association (loi 1901) dont le but serait de faciliter la gestion de la fête intercommunale et peut-être, à plus long terme, de toutes les animations.

La constitution du bureau a été, de l'avis général, remise à plus tard afin que toutes les personnes souhaitant participer au choix du Président, du secrétaire, et du trésorier, puissent le faire dans le cadre officiel d'une assemblée constitutive. Pour ce faire, il a été décidé qu'une information à ce sujet ferait prochainement l'objet d'une large diffusion auprès de tous les habitants de la Vallée grâce au service « Post impact ». Quelques bonnes volontés se sont déjà proposées pour ces postes, ce qui, à ce stade, est déjà très positif.

La deuxième partie de la réunion était consacrée à l'organisation de la fête intercommunale proprement dite, sachant que d'autres réunions seront nécessaires afin de mettre au point les détails de dernière minute.

Après étude du calendrier des festivités de la région, la date du 23 juillet a finalement été retenue.

Les animations de la journée s'organiseront principalement autour de trois expositions proposées par Marie-Pierre ESTIENNE (chargée

de mission du programme leader II), aidée de son assistante Nathalie NICOLAS d'une part, et par Cathy LOMBARD d'autre part, lesquelles seront présentes toute la journée du 23 juillet à Ste MARIE. Les thèmes choisis pour ces expositions sont les suivants :

- Sensibilisation à notre prochain musée, (objets, donjon, etc...)
- Les chasseurs et cueilleurs de notre vallée.

- Photos anciennes sur la Vallée de l'Oule et ses habitants.

La question a été ensuite de savoir quels seraient les locaux susceptibles d'accueillir ces expositions autres que, cela va de soi, la salle Polyvalente de Ste MARIE. Mr et Mme MAC-GEORGES, présents à la réunion, ont alors spontanément proposé de mettre à la disposition des organisateurs, une pièce de leur domicile personnel.

Par ailleurs, l'idée d'une animation musicale (accordéon), en fin de repas a recueilli toutes les approbations. L'accordéoniste qui a animé la fête intercommunale de MONTMORIN l'année dernière, sera contacté par l'intermédiaire de Jean GIROUSSE. Le cas échéant, Christian HAUPT se charge de contacter deux autres personnes. La question des droits d'auteurs (S.A.C.E.M.), que la prestation s'avère payante ou pas, a été soulevée.

Plusieurs points très concrets concernant le repas ont ensuite été abordés.

A commencer par l'apéritif qui sera comme l'année dernière offert par la C.C.V.O.

L'emplacement des tables sera déterminé quelques jours avant seulement, en fonction de l'ombre disponible aux abords de la place du village à ce moment précis de la journée et de l'été.

Le choix du menu s'affine au fil des réunions : les gigots d'agneau seront cuits au four de MONTMORIN (l'éloignement ne semblant pas poser de gros problèmes d'organisation), François, notre boulanger attiré d'une part, et Hélène GIROUSSE d'autre part, seront comme l'année dernière sollicités pour du pain au feu de bois ainsi que la garniture de la viande.

INFORMATIONS LOCALES

Mme SERRATRICE propose son savoir-faire pour la confection de plusieurs centaines d'oreillettes.

Les tarifs de 70 Frs pour les adultes et de 30 Frs pour les enfants ont été choisis.

La question du parking a ensuite été évoquée, sachant que l'accès à la place du village sera bien entendu bloqué ce jour-là.

Des affiches résumant et validant toutes ces informations annonceront la deuxième édition de notre fête intercommunale et seront diffusées dans la région quelques jours auparavant.

L'énergie déployée lors de la fête intercommunale précédente semble de nouveau animer des bénévoles dorés et déjà sur le pied de guerre et laisse à penser que cette deuxième manifestation sera elle aussi une totale réussite.

Comme prévu, le mardi 27 juin une assemblée constitutive s'est donc réunie à Ste Marie pour l'élection du Conseil d'Administration du C.A.C.T. (Comité d'Animation Culturel et Touristique). Par ailleurs les projets de statuts de cette association en cours de création ont été soumis à approbation.

Ont été élus à mains levées les neuf membres suivants :

- Eliane BAUDOUIN
- Liliane COMBE
- Antoine BULETE
- Chantal PARA
- Vicky HAMILTON
- Denise GARAMBOIS
- Evelyne AUBERT
- Arlette SERRATRICE
- Cathy LOMBARD

Ces derniers se sont de nouveau réunis au siège social de l'association (salle polyvalente de BRUIS) le jeudi suivant à 20h30 et ont procédé à l'élection du bureau dont voici désormais la composition :

Evelyne AUBERT occupera le

poste de Présidente aidée de son vice-Président Antoine BULETE.

Liliane COMBE assurera la fonction de trésorière secondée de sa vice-trésorière Eliane BAUDOUIN

Chantal PARA et Cathy LOMBARD se partageront le travail de secrétariat dans les rôles respectifs de secrétaire et vice-secrétaire

Le conseil a ensuite soulevé les diverses questions relatives aux démarches administratives nécessaires pour valider la création de l'association auprès de la préfecture. L'expérience de Mme AUBERT et de M. BULETE dans ce domaine s'est avérée très précieuse.

A ce propos, les modalités d'adhésion à l'association vous seront communiquées dans le Fil de l'Oule de Septembre-Octobre de sorte que toutes personnes désireuses de prendre part à la vie culturelle de la Vallée puissent le faire très prochainement. Les cotisations annuelles seront de 50 Frs pour les membres actifs et de 100Fr pour les membres bienfaiteurs.



Suite à quoi, le 23 juillet approchant à grands pas, le conseil s'est entretenu afin de définir les termes précis de l'affiche qui permettra de faire connaître cette manifestation dans toute la région, et ceci après avoir débattu des dernières questions restées en suspens. C'est ainsi que nous pouvons dorés et déjà annoncer le contenu de cette journée comme suit :

FETE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE DE L'OULE
(Deuxième édition)
SAINTE-MARIE DE ROSANS



23 JUILLET 2000



PROGRAMME DES FESTIVITES

11h.30 : Rendez-vous autour de la fontaine du village pour un apéritif offert par la C.C.V.O. et les inscriptions au concours de boules.

13h. : Repas champêtre à base de produits locaux au lieu-dit « Le Moulin ».

Les personnes souhaitant prendre le repas (salade niçoise, pain aux noix cuit au feu de bois, gigot d'agneau, légumes, fromage de chèvre et dessert au prix de 70 Frs pour les adultes, café non compris, et 30 Frs pour les enfants) sont invitées à s'inscrire avant le 18 juillet au 04.92.66.09.82, au 04.92.66.04.39 ou au 04.92.66.04.21. **Une animation musicale (musette) vous sera proposée en fin de repas.**

15h : Concours de pétanque en doublettes formées (1200 Frs de prix)
Buvette.

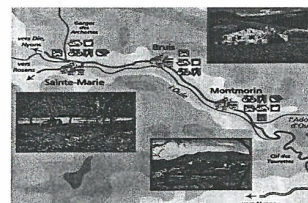
Au cours de cette journée vous pourrez également découvrir diverses expositions sur les thèmes suivants :

- Sensibilisation à votre prochain musée, (objets, donjon...)
- Les chasseurs et cueilleurs de votre vallée.
- Photos anciennes sur la vallée de l'Oule et ses habitants.

Renseignements au : 04.92.66.04.39

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

L'OFFICE de TOURISME de SERRES



De manière générale, un **office de tourisme** est un organisme bien identifié mais dont public et partenaires ne connaissent pas toujours pour autant tous les objectifs, le fonctionnement ou les actions.

C'est pour mieux faire connaissance et pour mieux l'utiliser que nous vous présentons en détail **celui de Serres** auquel adhère la C.C.V.O.

*** OBJECTIFS :**

Il a pour but général d'assurer la promotion et le développement des **atouts touristiques** du canton de Serres et de la vallée de l'Oule, et en particulier :

- le **service** aux touristes (accueil, documentation, animation)
- le **service** aux professionnels (commercialisation, promotion, formation)

*** FONCTIONNEMENT :**

Association de type **loi 1901**, l'O.T. de Serres est administré par un conseil composé de **28 membres** élus pour trois ans, répartis en **quatre collèges** :

- adhérents à titre individuel, collège A
- hébergeurs, collège B
- associations, commerçants, collège C
- élus, collège D

Celui-ci désigne un **bureau** de 7 membres dont la **Présidente** en exercice est Aline PONTAILLER.

Le personnel est composé de **deux agents**, Gina et Anne-Cécile qui assurent une

ouverture de l'office **toute l'année** du lundi au vendredi et, aidées d'une stagiaire, en saison estivale, du lundi au samedi (9/12 h. et 14/19 h.) ainsi que le **dimanche** (9.30/12.30h. et 17/19.30h.).

Outre ces larges plages horaires, c'est l'ensemble de la clientèle touristique qui est assurée de trouver un accueil de qualité puisque ces hôtesse pratiquent couramment **l'anglais et l'allemand.**

*** ACTIONS :**

L'O.T. édite une **documentation** promotionnelle du Serrois et des vallées voisines (cf. exemple en début d'article). Il participe également à des **actions de promotion** (salons, campagnes de communication). Il assure de son soutien, par la mise à disposition de moyens techniques et humains, la plupart des **animations** sportives et culturelles.

Il veille également à **informer** (par un bulletin trimestriel, «le Serre joint») et **former** les professionnels aux **attentes de la clientèle** dans le cadre d'une **démarche-qualité**.

De plus, l'O.T. réfléchit actuellement à des actions de développement qui permettraient un accroissement de l'activité touristique grâce à :

- une **centrale de réservation** des hébergements
- la mise en place de la **carte d'hôte**
- l'obtention d'une habilitation lui permettant de **commercialiser** des produits (dits «tout compris») incluant hébergement et activité.

*** FINANCEMENT :**

Sur une participation totale des collectivités égale à 67 000F, la C.C.V.O. en fonction d'un calcul qui retient le nombre d'habitants, le potentiel fiscal et le nombre de lits touristiques est sollicitée à hauteur de **3 819F**, soit **5,7%**

ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.



SPECIAL TRI SELECTIF



Depuis quelques jours, de nouveaux bacs au couvercle jaune ont été installés près des bacs à ordures ménagères habituels.

Ils viennent compléter, au côté des conteneurs à verre et à papier, la démarche de tri sélectif qui se met en place dans la vallée.

Vous pourrez y déposer une grande partie de vos déchets ménagers (cf. guide du tri) qui, jusqu'à présent étaient collectés pour être enfouis ou incinérés.



Parallèlement à l'installation de ces bacs, tous les résidents ont reçu, par courrier, le guide pratique du tri, la première lettre d'information éditée par le Syndicat Mixte Inter Communautaire de Traitement des Ordures Ménagères ainsi qu'une invitation à une réunion publique avec C. Blanchard, chargée de mission L.E.A.D.E.R. II (cf. ci-dessous)

Bientôt un sac spécifique sera remis à chacun qui vous permettra d'y déposer les déchets à recycler en attendant de les emmener dans les bacs.

L'installation du nombre définitif de conteneurs se fera dans les semaines à venir et un suivi de leur contenu sera engagé pour pouvoir corriger, par tout moyen d'information approprié, les éventuelles erreurs dans le type de déchets jetés.

N'hésitez pas, dans les premiers temps, à vous référer aux différents documents en votre possession, notamment le guide pratique qui différencie de manière assez précise ce qui doit aller dans la poubelle habituelle de ce qui peut être recyclé.

Grâce à cette démarche, le tri sélectif permettra, entre autres, d'atteindre plusieurs objectifs:

- * Participer par un geste individuel à un projet collectif
- * Donner une dimension supplémentaire à la qualité environnementale de notre vallée
- * Diminuer le tonnage des déchets non triés et donc générer des économies, le tri sélectif bénéficiant d'aides financières.
- * Donner une deuxième vie aux emballages par leur recyclage (bouteilles plastique recyclées en fibres textiles, par ex.)

INFORMATIONS LOCALES



12 PETITS COMEDIENS !!!...

L'année scolaire s'est terminée le vendredi 30 juin à l'école intercommunale de la Vallée de l'Oule par une pièce de théâtre remarquablement interprétée par les 12 élèves de l'école de MONTMORIN et écrite par leur maître, M. Hervé ROSIQUE qui n'en est pas à son premier essai dans ce domaine puisqu'il est l'auteur de la pièce « Le pot au feu », jouée récemment dans la région par la troupe Les Profit' rôles.

« L'impossible classe de Mme MORALES », tel était le titre du spectacle précédé de quelques poésies de premier choix et clôturé par une danse très rythmée sur « Mambo » de LOU BEGA.

Ce spectacle était l'aboutissement du projet pédagogique commun à toutes les écoles, dont celle de MONTMORIN, appartenant au R.R.E.R. (Réseau Rural d'Education Renforcée)

Le thème choisi cette année étant le théâtre, ce projet a entre autre permis à nos chers petits écoliers de se rendre trois fois au théâtre de la Passerelle à GAP dans le courant de l'année.

Les applaudissements plus que fournis qui ont suivi la prestation attestent du talent de cette petite troupe que nous félicitons encore vivement au passage !

PROCHAINEMENT : UN CONCERT A MONTMORIN !!!

Grâce au formidable dynamisme de Mr et Mme POLITIEK, domiciliés à « La Dousane », un concert de musique baroque aura lieu le 19 septembre à 20h30 en l'église de MONTMORIN Les détails du programme seront publiés dans le « Fil de l'Oule » de septembre-octobre.



HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

De l'avis des responsables de la Bibliothèque Départementale de Prêt de GAP dont le relais de BRUIS dépend, il semblerait que le créneau horaire du samedi après-midi ne soit pas très favorable à une fréquentation importante de la part des lecteurs en milieu rural.

Cathy LOMBARD, responsable du relais de BRUIS, a donc dû en modifier les horaires d'ouverture.

A compter du 15 août prochain, et de façon définitive, la bibliothèque de la Vallée de l'Oule (installée dans les locaux de la salle Polyvalente de BRUIS, au rez-de-chaussée) sera donc ouverte :

- Le lundi : de 9h30 à 11h30
- Le mercredi : de 10h à 12h
- Le jeudi : de 13h30 à 16h30
- Le vendredi : de 13h30 à 18h30

Rappelons aussi que la bibliothèque restera fermée comme prévue durant la première quinzaine d'août. (Le prêt des livres est gratuit pour tous).



ABONNEMENTS AU JOURNAL

Les modalités de réabonnement à votre bimensuel « Au fil de l'Oule » vous seront communiquées dans notre prochain numéro, cependant les personnes ne souhaitant pas renouveler leur abonnement sont invitées à le signaler dès maintenant à la C.C.V.O. (Voir horaires d'ouverture en page 1).

RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL

**REUNION PUBLIQUE
JEUDI 27 JUILLET 20H30
SALLE POLYVALENTE DE MONTMORIN**

INFORMATIONS LOCALES

CHEMINS COMMUNAUX

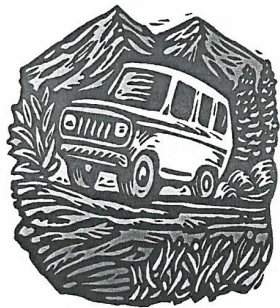
«Usure» à Usage ...

Après constatation d'une dégradation prématurée du revêtement du chemin d'Usage, goudronné en octobre 99, il a été décidé, en accord avec le conseil municipal, que les frais de réfection, soit 800 m de couverture de la D 26 aux maisons d'Usage, ainsi que 4 courbes en amont, seraient pris en charge par l'entreprise Gerland, responsable des travaux.

D'autre part, lors du dernier conseil municipal de BRUIS, il a été convenu qu'un revêtement d'enrobé serait effectué sur le chemin passant devant la mairie, à savoir : de la D26 jusqu'au niveau de la maison de Mme MOREL.

Et sur la commune de MONTMORIN...

Plusieurs chemins communaux et ruraux ont été récemment empierrés par l'entreprise AUBERIC de REMUZAT, et ceci à la grande satisfaction des riverains concernés.



Et qui dit chemin dit RANDONNEES...



BILAN DE LA RANDONNEE DU 18 JUIN

Le 18 juin dernier, un petit groupe de randonneurs s'est lancé à l'assaut de l'Infernet (chemin plutôt « infernal » comme son nom l'indique).

La première étape les a conduits jusqu'au col où ils ont dévoré un pique-nique bien mérité. Nos courageux « randonneurs du dimanche » ont ensuite cheminé jusqu'au gîte de « Pra-Boyer » où ils étaient attendus pour une délicieuse collation (glace à la fraise, sirop de sureau, croquants) confectionnée et généreusement offerte par la maîtresse des lieux : Claire GIRARD.

De quoi reprendre des forces avant de redescendre sur MONTMORIN où la journée s'est achevée autour d'un dernier verre au bar-restaurant du village.



LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

pour la représenter au sein d'un comité de pilotage :

Il s'agit de mm. TENOUX et BULETE.

* C. LOMBARD :

Le renouvellement de son contrat en emploi solidarité est adopté.

Un emploi du temps adapté à l'été sera discuté avec Cathy pour tenir compte, notamment, de sa forte implication dans la rédaction d'au fil de l'Oule.

* EMPLOI d'AGENT d'ENTRETIEN :

Afin de pourvoir au remplacement de K. Cousin, partie vaquer (avec le succès que l'on sait) à ses fourneaux, le conseil communautaire a procédé à l'examen des deux candidatures reçues.

Le choix s'est porté sur A. LEBEDEL qui assurera, à compter du 01/08, l'entretien de divers locaux et ce, pour une durée hebdomadaire de travail de 20 h.

* MANDAT de PROGRESSION :

Le travail de réflexion entrepris sur un mandat de progression pouvant déboucher sur une éventuelle fusion entre les trois E.P.C.I. (Serrois, Baronnie et Oule) ne semble pas motiver, en l'état actuel, la C.C. des Baronnie.

En conséquence, le conseil décide de continuer à travailler sur ce projet avec la seule C.C. du Serrois.

* CONVENTION d'OBJECTIFS :

Afin de permettre, d'une part, à l'office de tourisme du Serrois de garder son classement et, d'autre part, de définir avec ses responsables les objectifs à atteindre pour le développement et la promotion touristique de la vallée de l'Oule, une convention d'objectifs, sur cinq ans, a été signée.

(Cf. p. 5 l'article sur l'O.T.)



* CONTRAT MONTAGNE

Un courrier de F. PUJOL, président de l'A.D.E. B.U.D. sollicite une délibération de la C.C.V.O. concordante avec celle prise par les E.P.C.I. présents lors de l'assemblée générale de l'A.D.E. B.U.D.

Celle-ci a pour objet la candidature à un contrat montagne porté par les E.P.C.I. membres du programme L.E.A.D.E.R. Il sans préjuger de futures adhésions à un ou des Pays.

MAIS QU'EST CE DONC qu'un CONTRAT MONTAGNE ?

* QUI ? La région, l'état et les collectivités dans le cadre du contrat de plan état-région récemment signé.

* QUOI ? Permettre d'atteindre trois objectifs prioritaires : le développement des pôles touristiques, la valorisation économique, le maintien d'une offre de services publics

Constituer au moins un sous ensemble du futur Pays

* QUAND ? D'ici la fin de l'année et jusqu'en 2003

* OU ? Sur toute la zone montagne (massif des Alpes du sud) de la région P.A.C.A.

* COMMENT ? Par le soutien financier (à des taux non encore déterminés) aux projets d'investissement mais également par une aide à l'animation.

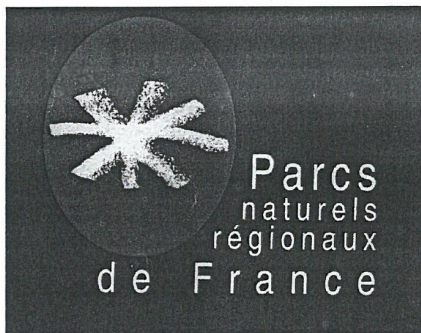


LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

REUNION INTERCOMMUNAUTAIRE du jeudi 25 mai 2000

Présents :

- * C.C. du Serrois : mmes A.M. ROSIQUE, L. BERMOND, mm. F. PUJOL, C. BRUN, C. ABERT, M. ROY, G. NANDI, L. BARNIAUDY
- * C.C. des Baronnie : mme A. RODET, mm. R. CHAUVET, E. RANGER, A. BARNIAUDY, F. PINET
- * C.C. de la vallée d'Oule : mm. G. TENOUX, C. RAZAUD, J.L. CORREARD, M. COUSIN, J. GIROUSSE, C. HAUPT
- * Conseil régional : mm. J.J. FERRERO, L. TARDY



L'ordre du jour de cette réunion portait sur le projet de Parc Naturel Régional des BARONNIES

Initié, en région Rhône-Alpes, par une association (le G.P.E.N.B.), le projet de création d'un parc des Préalpes est maintenant relayé par le Syndicat d'Aménagement des Baronnie.

J.J. FERRERO conseiller régional en charge de cet axe au sein du conseil régional P.A.C.A., informait les élus présents sur l'état de ce dossier. Les contacts pris avec la région Rhône-Alpes permettent d'envisager la création d'un comité

de pilotage commun.

Un important travail d'information et de sensibilisation vis à vis des populations doit être engagé afin de pouvoir répondre aux questions légitimes.

Un P.N.R est un outil de développement pertinent en espace rural, qui se construit sur le long terme, à partir d'une charte qui pourrait s'appuyer sur le travail commun réalisé par les collectivités présentes.

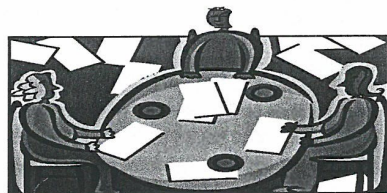
La confrontation aux expériences acquises par d'autres parcs régionaux voisins (Lubéron, Queyras, Vercors) sera nécessaire et enrichissante.

Il sera également indispensable de bénéficier de moyens humains d'animation et de l'aide de la région pour l'organisation des réunions, visites sur le terrain et rédaction de la charte.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du lundi 26 juin 2000

Conseillers communautaires présents :

Mme K. COUSIN, mm. J.L. CORREARD, Ant. BULETE, R. GIROUSSE, G. TENOUX



* P.N.R.

Conformément aux orientations préconisées lors de la réunion du 25/05 (cf. article ci-dessus) ainsi que d'une rencontre avec les élus de la Drôme, deux conseillers de la C.C.V.O. ont été désignés

INFORMATIONS LOCALES

TILLEUL : PRUDENCE !...



Rares sont les années où la cueillette du tilleul se termine sans accident à déplorer.

Cette année encore, c'est Christian COLLOMB qui, les deux talons cassés, a dû être hospitalisé à la suite d'une chute survenue alors qu'il montait un bourras de tilleul dans son galetas.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement en espérant son retour parmi nous pour la fête intercommunale qui ne serait pas tout à fait réussie sans sa présence !!!...

HOSPITALISATION

Nous souhaitons également un rétablissement très rapide à Camille TENOUX, la fille d'Isabelle et Stéphane TENOUX qui vient d'être hospitalisée à GAP pour une salmonellose.

CARNET ROSE

Félicitations à Philippe LOMBARD, originaire de SAINTE-MARIE, et à Bénédicte GEERKENS (tous deux domiciliés désormais à La CHARCE), qui sont, depuis le jeudi 6 juillet, les heureux parents d'une petite merveille à qui ils ont donné le prénom d'Alice, en souvenir de son arrière grand-mère paternelle.



BIENVENUS

Une famille de trois enfants est installée à BRUIS depuis le 1er juillet dernier. La C.C.V.O., par l'intermédiaire du journal lui souhaite la bienvenue.

LA CHANSON DE MONTMORIN

(Suite)

XX

Son ombre se projette
Sur les bois de Ferrand
Et même sur Chabrette
Au fond des cailloux blancs.
Là fleurit la lavande
Qu'on distille au mois d'août.
Des gens y vont en bandes
La couper bout à bout.



XXI

La grand' route s'engage
Sur le Rio ou le Rif
Qui bat en temps d'orage
Son front comme un récif.
Il se prête aux lessives
Gentiment tout l'été,
Mais il ronge ses rives
Comme un enfant gâté



XXII

L'Oule remplit bien vite
L'écluse du moulin,
La sonnette s'agite
Quand le bief est top plein.
Pelaugier, rive gauche
Est riche en terrains,
Rive droite le Oches
Souignent Montmorin.



XXIII

Sur les haies, la noisette
Est exquise à croquer,
La mûre y fait risette
Et s'y cueille en bouquets.
Le cerisier abonde
Dans le creux et partout,
« Sauf l'arbre » dit le monde
« Allez, mangez tout ! »



DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

La solution de l'édition du mois de mai-juin :

PAYANTE LA FIN DES RÈGLES	GRUMPER CONCÈREPT SUR LA FEUILLE	PETITS RONGEURS POUETTE	LICHEN AU BOUT DE L'AVENUE	SES FALAISES SONT CÉLÈBRES
GRAND ÉDIFICE			INFINITIF GRAND PAYS	
ARRIVÉE		REPRODUCE ORGANIC FÉMINI		
NOTE		MACHINA		JEU DE CARTES
GROS VENTRES			POSSESSIF RENVERSE TRÈS MÉCHANT	
EN ÉPILANT BOIRE AU SEN		NON POLLUÉS	UN PEU D'ACRÉ NATUREL	POSSESSIF
TOUT PETIT	ENFANTIN POSSESSIF			
DURILLON REPRENDRE DES ESPRITS		REPASÉ		

■	D	■	E	■	A	■	U	■	
T	E	S	T	A	M	E	N	T	
■	C	O	U	T	E	■	I	O	
R	O	U	D	O	U	D	O	U	
I	N	V	E	N	T	E	N	T	
■	T	E	■	E	A	U	■	E	
■	O	R	N	E	■	I	M	■	
■	A	I	R	■	P	L	A	T	
■	C	R	O	C	S	■	R	A	
U	T	■	S	A	I	N	E	S	
■	I	B	I	S	■	I	L	S	
■	C	O	L	O	S	S	A	L	E
■	N	E	N	E	■	S	E	S	

BULLETIN D'ADHESION

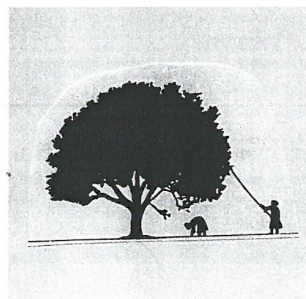
Mme, Mlle, M.
NOM :
PRENOM :
ADRESSE :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations " Au fil de l'Oule ".
Montant : 60 frs/an.
Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».
A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.
Signature :

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de
l'Oule - Numéro - 13 -

Juillet-Août 2000



L'éditorial

Grâce à la participation de nombreux bénévoles, la première fête intercommunale autour du four à pain de MONTMORIN a été une parfaite réussite.

Suite à plusieurs réunions, cette manifestation sera reconduite. Elle aura lieu le dimanche 23 juillet à SAINTE-MARIE autour du thème de l'antenne d'écomusée.

Dans ce numéro :

- 1 L'éditorial
- 2 à 5 Les orientations de la C.C.V.O
- 6 à 11 Informations locales
- 10 Divertissement

Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oule
05150 BRUIS
Tel : 04-92-66-04-39
Fax : 04-92-66-04-21
Heures d'ouverture : le lundi et le mardi, de
8h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h30.
COMITE DE REDACTION:
Les conseillers communautaires ou les
suppléants
Directeur de publication: Gérard TENOUX
Dépôt légal n°: 98009.
Imprimé par nos soins

A cette occasion, différentes expositions seront présentées par Marie-Pierre ESTIENNE, Nathalie NICOLAS et Cathy LOMBARD.

Le 27 juin, lors de l'assemblée constitutive de cette association, le C.A.C.T. (Comité d'Animation Culturel et Touristique) a vu le jour. Dorénavant il sera, entre autre, le support de notre fête intercommunale.

Je souhaite au C.A.C.T. et aux personnes qui l'animent une pleine réussite dans tous leurs projets à venir.

Bon été à tous!

Gérard TENOUX